

Bail d'habitation – Liste des pièces à fournir

<u>Etat-civil (bailleur, locataire, garant)</u>	<u>Bien loué</u>
- <u>Personnes physiques</u> ☐ CNI ou passeport en cours de validité ☐ RIB signé au verso par le(s) titulaire(s) du compte ☐ Copie du contrat de PACS (si pacsés) ☐ Copie du contrat de mariage et/ou du changement de régime matrimonial (si mariés) ☐ Copie du jugement de divorce (si divorce déjà prononcé) ☐ Copie de l'ordonnance de non-conciliation (si en cours de divorce) - <u>Personnes morales</u> ☐ KBis de moins de 3 mois ☐ Statuts certifiés conformes à l'original ☐ Désignation du gérant ☐ RIB de la société signé au verso par le gérant	☐ Titre de propriété dans son intégralité ☐ Plans des biens loués ☐ Dossier de diagnostics techniques ☐ Etat des lieux ☐ Attestation d'assurance du locataire - Si le bien est en copropriété : ☐ Copie du règlement de copropriété - Si le bien était précédemment loué : ☐ Copie de l'ancien bail ☐ Copie de l'état des lieux de sortie du locataire